COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 15 au 21 avril 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Vers un renforcement du statut de la COI.....3

- **Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien à Iavoloha : Vers un renforcement du statut de la COI**

Pêche.....9

- **Surveillance des pêches : le plan d'activité dévoilé à Madagascar**

Surveillance maritime.....11

- **Sécurité de nos eaux : l'imagerie satellite au secours**

Agriculture.....12

- **Insécurité alimentaire: Le phénomène El Niño a été le principal facteur de causalité**

Environnement.....14

- **« Eloigner le plus possible les routes maritimes des cotes »**

Economie.....19

- **Pour une plateforme de suivi permanente**
- **Maurice/Réunion : plateforme commune pour l'Afrique**

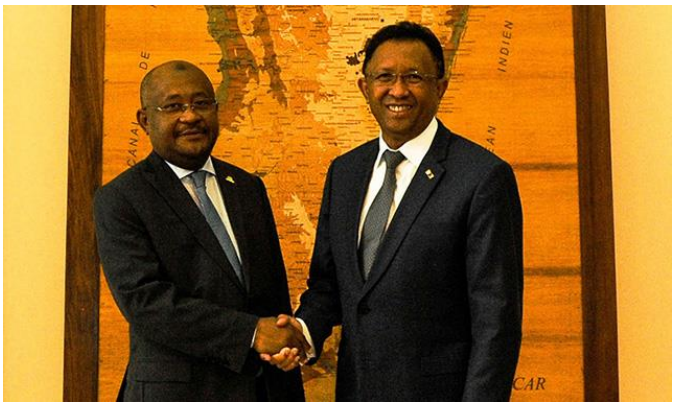
Culture.....21

- **Art sous-régional à Maurice : Zainou reçoit les félicitations du secrétaire de la Coi pour sa prestation**

Vers un renforcement du statut de la COI

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

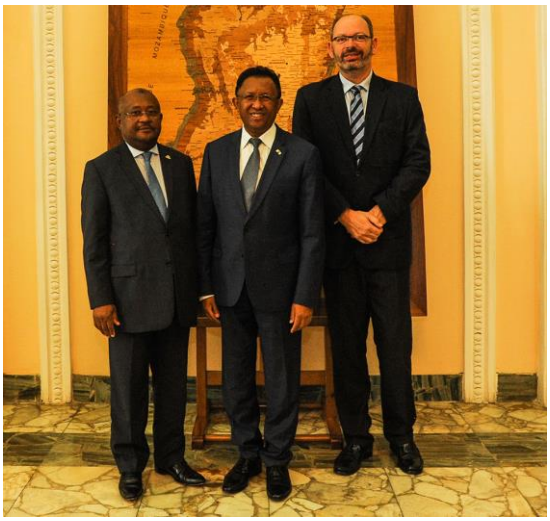
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN À IAVOLOHA



Vers un renforcement du statut de la COI

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi Bolero, et son collaborateur, François Vuillemin, ont été reçus par le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, au palais d'Iavoloha ce 19 avril.

Après le Conseil des ministres qui s'est déroulé dernièrement à La Réunion, le Secrétaire Général de la COI est venu faire un rapport au Chef de l'Etat malgache sur les grandes décisions qui ont été prises. Deux points importants concernent Madagascar, en l'occurrence le projet « Grenier de l'Océan Indien » et le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, installé à Antananarivo, dans le cadre des activités pilotées par la COI au sein du programme régional de sécurité maritime (MASE).



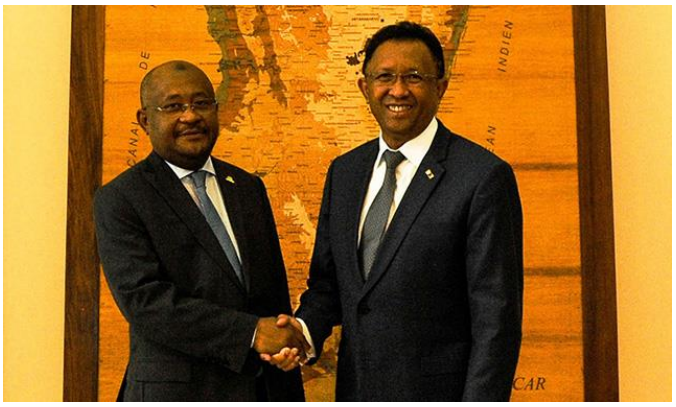
Le Président de la République Rajaonarimampianina Hery avec le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi Bolero, et son collaborateur, François Vuillemin

Les entretiens ont aussi porté sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, (ACP). Le Secrétaire Général de la COI, Hamada Madi Bolero, a également annoncé qu'un Conseil des Ministres extraordinaire se tiendra au mois de septembre prochain et devra décider du renforcement du statut de la Commission de l'Océan Indien, à l'instar des organisations régionales en Afrique, laquelle regroupe particulièrement des pays insulaires, une démarche qui a reçu le soutien du Chef de l'Etat malgache, selon le Secrétaire Général de la COI.

http://www.presidence.gov.mg/le-secretaire-general-de-la-commission-de-locean-indien-a-iavoloha/

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien à Iavoloha : Vers un renforcement du statut de la COI

Le 20 avril 2017



Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi Bolero, et son collaborateur, François Vuillemin, ont été reçus par le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, au palais d'Iavoloha ce 19 avril.

Après le Conseil des ministres qui s'est déroulé dernièrement à La Réunion, le Secrétaire Général de la COI est venu faire un rapport au Chef de l'Etat malgache sur les grandes décisions qui ont été prises. Deux points importants concernent Madagascar, en l'occurrence le projet « Grenier de l'Océan Indien » et le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, installé à Antananarivo, dans le cadre des activités pilotées par la COI au sein du programme régional de sécurité maritime (MASE).

Les entretiens ont aussi porté sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, (ACP). Le Secrétaire Général de la COI, Hamada Madi Bolero, a également annoncé qu'un Conseil des Ministres extraordinaire se tiendra au mois de septembre prochain et devra décider du renforcement du statut de la Commission de l'Océan Indien, à l'instar des organisations régionales en Afrique, laquelle regroupe particulièrement des pays insulaires, une démarche qui a reçu le soutien du Chef de l'Etat malgache, selon le Secrétaire Général de la COI.

Distribué par APO pour Présidence de la République de Madagascar.

Media files

http://www.laminute.info/le-secretaire-general-de-la-commission-de-locean-indien-a-iavoloha-vers-un-renforcement-du-statut-de-la-coi/

HABARI ZA KOMORI
أخبار من جزر القمر | Nouvelles des Comores
Site d'information des Comores. Toute l'actualité des Iles Comores et de la diaspora comorienne en continu

Pour plus d'info

20 Avr 2017

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien à Iavoloha : Vers un renforcement du statut de la COI

Hakim AHAMED ZOUBEIRI 13:33:00

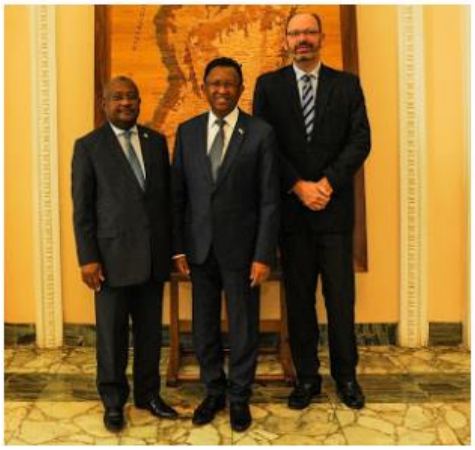
A+ A- Print Email



© www.habarizacomores.com (Habari Za Comores)-

J'aime Partager 22 K personnes aiment ça.

Après le Conseil des ministres qui s'est déroulé dernièrement à La Réunion, le Secrétaire Général de la COI est venu faire un rapport au Chef de l'Etat malgache sur les grandes décisions qui ont été prises. Deux points importants concernent Madagascar, en l'occurrence le projet « Grenier de l'Océan Indien » et le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, installé à Antananarivo, dans le cadre des activités pilotées par la COI au sein du programme régional de sécurité maritime (MASE).



Les entretiens ont aussi porté sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, (#ACP). Le Secrétaire Général de la COI, Hamada Madi Bolero, a également annoncé qu'un Conseil des Ministres extraordinaire se tiendra au mois de septembre prochain et devra décider du renforcement du statut de la Commission de l'Océan Indien, à l'instar des organisations régionales en Afrique, laquelle regroupe particulièrement des pays insulaires, une démarche qui a reçu le soutien du Chef de l'Etat malgache, selon le Secrétaire Général de la COI.©PrésidenceMadagascar

© www.habarizacomores.com (Habari Za Comores)



http://www.habarizacomores.com/2017/04/le-secretaire-general-de-la-commission.html

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien à Iavoloha : Vers un renforcement du statut de la COI

20 AVRIL 2017

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi Bolero, et son collaborateur, François Vuillemin, ont été reçus par le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, au palais d'Iavoloha ce 19 avril.
Après le Conseil des ministres qui s'est déroulé dernièrement à La Réunion, le Secrétaire Général de la COI est venu faire un rapport au Chef de l'Etat malgache sur les grandes décisions qui ont été prises. Deux points importants concernent Madagascar, en l'occurrence le projet « Grenier de l'Océan Indien » et le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, installé à Antananarivo, dans le cadre des activités pilotées par la COI au sein du programme régional de sécurité maritime (MASE).
Les entretiens ont aussi porté sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, (ACP). Le Secrétaire Général de la COI, Hamada Madi Bolero, a également annoncé qu'un Conseil des Ministres extraordinaire se tiendra au mois de septembre prochain et devra décider du renforcement du statut de la Commission de l'Océan Indien, à l'instar des organisations régionales en Afrique, laquelle regroupe particulièrement des pays insulaires, une démarche qui a reçu le soutien du Chef de l'Etat malgache, selon le Secrétaire Général de la COI.
Distribué par APO pour Présidence de la République de Madagascar.
http://www.africa1.com/spip.php?article77459

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien à Iavoloha : Vers un renforcement du statut de la COI

JEUDI 20 AVRIL 2017

Le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi Bolero, et son collaborateur, François Vuillemin, ont été reçus par le Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, au palais d'Iavoloha ce 19 avril.

Après le Conseil des ministres qui s'est déroulé dernièrement à La Réunion, le Secrétaire Général de la COI est venu faire un rapport au Chef de l'Etat malgache sur les grandes décisions qui ont été prises. Deux points importants concernent Madagascar, en l'occurrence le projet « Grenier de l'Océan Indien » et le Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, installé à Antananarivo, dans le cadre des activités pilotées par la COI au sein du programme régional de sécurité maritime (MASE). Les entretiens ont aussi porté sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), e l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, (ACP).

Le Secrétaire Général de la COI, Hamada Madi Bolero, a également annoncé qu'un Conseil des Ministres extraordinaire se tiendra au mois de septembre prochain et devra décider du renforcement du statut de la Commission de l'Océan Indien, à l'instar des organisations régionales en Afrique, laquelle regroupe particulièrement des pays insulaires, une démarche qui a reçu le soutien du Chef de l'Etat malgache, selon le Secrétaire Général de la COI.

Distribué par APO pour Présidence de la République de Madagascar.

http://www.afrikeco.com/article54335.html

Pour plus d'information :

http://www.africain.info/news=1181712

Surveillance des pêches : le plan d'activité dévoilé à Madagascar

21/04/2017



Madagascar a abrité hier une réunion des plus capitales sur la surveillance des pêches dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Entrant dans le cadre du programme Smartfish, financé par l'Union européenne, cette rencontre se penchera sur plusieurs défis à relever comme l'Organisation de six missions de patrouille conjointe en mer couvrant la quasi-totalité de la zone de coopération, la signature d'un protocole régional d'accord entre les Etats participants au plan régional de surveillance des pêches (PRSP) pour la mise en place d'un mécanisme régional d'échange d'information pêche à des fins de suivi, contrôle et surveillance (SCS) et l'analyse des bénéfices économiques du PRSP.

Ce plan a été dévoilé au cours d'une réunion de l'Unité de coordination régionale (UCR) comprenant les représentants des huit Etats participants au PRSP qui s'est tenue hier à Antaninarenina.

A noter que cette année marque les dix ans de création et de mise en œuvre du PRSP. Selon les informations reçues, «La zone de coopération du PRSP s'est élargie, passant de 5,5 millions à 6,4 de km2. Les outils de surveillance se sont développés, complétés et modernisés en faisant appel au satellite et en utilisant la base de données web, les données océanographiques sur la piraterie».

Durant cette décennie, 457 navires ont été observés, 92 infractions ont été constatées et 11 déroutements ont été effectués. Les dix années de mise en œuvre du PRSP ont été marquées par 48 missions conjointes de 1200 jours

en mer et 994 heures de vols avec 415 embarquements des inspecteurs. Comme contribution à la réussite de cette mission régionale, Madagascar a mobilisé trois patrouilleurs (Telonify, Tendromaso et Antsantsa) et un avion.

Des missions fructueuses

La 48e mission régionale a été axée dans les eaux malgaches, seychelloises et tanzaniennes. Durant cette mission, 27 bateaux ont été inspectés par la patrouille aérienne. Puis, la 49e mission régionale est actuellement élaborée, mais l'UCR a préféré tenir secret le plan d'activité pour ne pas alerter les pêcheurs qui pratiquent des activités illicites.

Auparavant, Les Comores, La Réunion, Madagascar, Les Seychelles, Maurice ont fait partie de cette UCR, puis en 2014, la Tanzanie, le Mozambique et le Kenya ont fait leur entrée, prenant en compte l'enjeu et l'envergure de ce projet de surveillance des pêches.

«D'autres pays comme l'Afrique du Sud et la Somalie ont récemment manifesté leur volonté d'intégrer le PRSP. Cependant, leur intégration se décide au niveau de l'UCR, conditionnée par certains critères», a fait savoir l'assistante suivi-contrôle et surveillance Smartfish, Fanjanirina Jéromine Kompé.

Il faut rappeler que le PRSP est un mécanisme de lutte contre la pêche illicite, non déclarée, non reportée (INN) de la commission de l'océan Indien (COI). Il repose sur la volonté politique exprimée par les chefs d'Etat de la COI au Sommet d'Antananarivo en 2005. Mais aussi et surtout des engagements précis pris par les ministres des Pêches en 2007.

«Nous allons demander un autre engagement des ministres d'ici peu», a fait savoir Fanjanirina Jéromine Kompé lors d'une rencontre avec la presse. Des informations ont permis de savoir que cette réunion pourrait éventuellement avoir lieu cette année à Antananarivo.

http://www.newsmada.com/2017/04/21/surveillance-des-peches-le-plan-dactivite-devoile-a-madagascar/

Surveillance maritime

Le matinal 18/04/2017

Sécurité de nos eaux:

L'imagerie satellite au secours

Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Hamada Madi, a participé à l'ouverture d'un atelier de formation sur la cartographie des espaces côtiers grâce à l'imagerie satellitaire lundi au siège de l'Institut d'océanographie de Maurice. Cette formation de cinq jours, à laquelle participe une dizaine de techniciens des pays de l'Indianocéanie, est organisée par le MOI et la COI dans le cadre du programme panafricain de surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA) financé par l'Union européenne.



Hamada Madi

Les directeurs de prisons en formation

Ce mardi 18, la formation de promotion de la sécurité maritime (MASE) qui vise à promouvoir la sécurité et la sûreté en mer dans le bassin occidental de l'océan Indien, s'adressera à une quarantaine de directeurs des établissements pénitentiaires de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (ESA-IO) venant du Burundi, du Kenya, de Maurice, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda, du Sud-Soudan, de la Somalie, et des Seychelles.

La formation sera dispensée à la Pilot Training School à Beau Bassin du 18 au 22 avril 2017. Lors de cet atelier, les participants auront l'occasion d'échanger des vues par rapport aux meilleures pratiques sur la gestion des prisons. Les problèmes qui affectent le milieu carcéral et les mesures correctives seront également abordés.

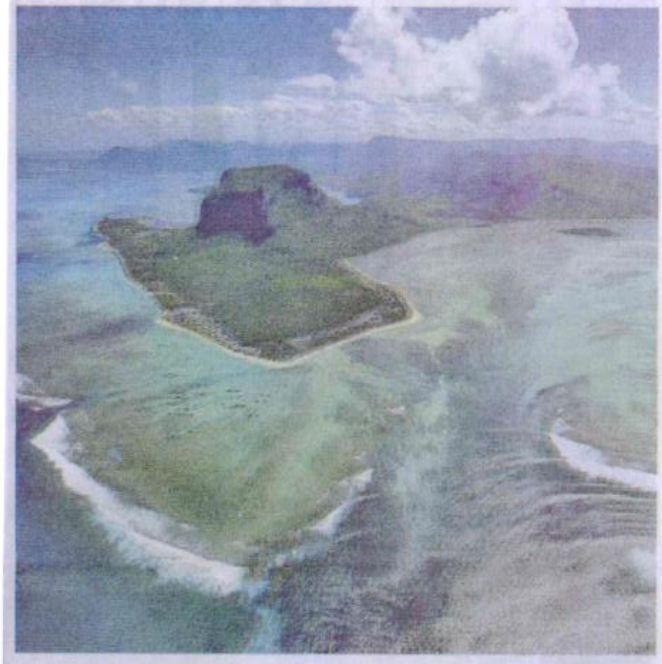
La formation coïncidera avec la 6e réunion des chefs des services correctionnels de l'EAC et la 3e réunion des chefs des services correctionnels de l'ESA-IO. Lors de la première réunion de l'ESA-IO qui s'est tenue à Mombasa en mai 2015, Maurice avait exprimé son souhait d'accueillir ces deux réunions.

Le programme MESA en bref

Démarré en juin 2014, le programme MESA participe à la création d'un bassin d'expertises dans des domaines clés du développement (environnement, climat, sécurité alimentaire, ...) grâce à l'intégration des outils d'observation terrestre en appui à la prise de décision en matière de planification des territoires et de gestion des ressources pour un développement socio-économique pérenne.

L'Union européenne finance le projet à hauteur de 37 millions d'euros pour les 48 pays du continent africain bénéficiaires. Il est coordonné par l'Union africaine en collaboration avec cinq organisations régionales, dont la COI.

La COI est responsable, avec l'appui technique du MOI en tant que centre régional de mise en œuvre, de la mise en place du volet « suivi de l'environnement marin et côtier » dans les pays suivants : Comores, France/Réunion, Kenya, Maurice, Madagascar, Mozambique, Seychelles et Tanzanie. Le volet océan Indien du projet vise à valoriser, utiliser et exploiter les données d'observation de la Terre pour en faire des outils d'aide à la gestion durable des pêches et à la lutte contre l'érosion côtière.



L'imagerie satellitaire constitue un outil utile à la compréhension des dynamiques côtières et au suivi des littoraux. La formation permettra aux techniciens des pays membres de la COI d'affiner leurs compétences dans l'utilisation et l'interprétation des données satellitaires pour développer des cartes de suivi et de gestion des littoraux. Concrètement, ces cartes permettent d'identifier les risques qui pèsent sur les littoraux (érosion, dégradation, zones à risques...) et ainsi de déterminer un indice de vulnérabilité côtière. Cet indice s'inscrit dans un mouvement plus large de mise à niveau technologique et des compétences techniques de notre continent au service de l'aménagement du territoire et, encore plus, pour déterminer les mesures de préservation adéquates.

L'importance des données

Intervenant à l'ouverture des travaux, Hamada Madi a indiqué l'importance de la science et de la communication scientifique au service de la prise de décision. « Cette formation technique s'inscrit dans un mouvement plus large de mise à niveau technologique et des compétences techniques de notre continent au service de l'aménagement du territoire et, encore plus, pour déterminer les mesures de préservation adéquates.

De mon point de vue, le développement des technologies spatiales constitue une aubaine pour le développement de l'Afrique. En effet les outils scientifiques et technologiques comme les compétences techniques permettent d'éclairer les décideurs, d'élaborer des politiques publiques en phase avec les réalités du terrain et finalement de soutenir une croissance durable, respectueuse des équilibres écologiques et des ambitions économiques », a-t-il expliqué.

Le secrétaire général de la COI s'est également félicité de la qualité du partenariat régional avec le MOI. « Depuis 2008, le MOI a fait la démonstration de sa capacité à mener à bien des projets techniques d'envergure ainsi qu'à utiliser l'imagerie satellitaire pour produire des outils et de l'information utiles au secteur de la pêche comme à la gestion intégrée des zones côtières. Son expertise reconnue est demandée jusqu'au Ghana dont l'université a sollicité son appui pour étudier des outils de gestion des ressources marines et côtières pour l'Afrique de l'Ouest », a-t-il rappelé. Ce faisant, le MOI « s'affirme comme un centre pouvant légitimement s'ériger en le devenir à l'échelle continentale ».

Dans son discours d'ouverture, le ministre mauricien des Pêches, de l'Economie océanique, du Transport maritime et des Iles, Premkumar Jeetah, a souligné l'utilité de ce type de formation pour l'émergence de l'économie océanique, secteur d'avenir au cœur du programme national de développement.

Le directeur du MOI, Ruby Moutien-Pillay, ainsi que le président de l'institution, le Rp. Payag, ont également participé à la cérémonie

Agriculture



Insécurité alimentaire: Le phénomène El Niño a été le principal facteur de causalité

La sécurité alimentaire dans toute l'Afrique australe est sous une forte pression en raison de l'impact considérable du phénomène El Niño sur la production agricole en 2016. Cette situation est encore aggravée par le ralentissement économique observé dans de nombreux pays qui a compromis la capacité des ménages de faire face à ces répercussions. Les déficits d'approvisionnement qui se sont produits en 2016 ont également donné lieu à une flambée des prix des produits alimentaires, et les prix du maïs au Lesotho, au Malawi, au Mozambique et en Swaziland ont atteint des niveaux record. L'effet de la dépréciation des monnaies de plusieurs pays a contribué à renforcer la tendance à la hausse des prix nationaux des denrées alimentaires, ainsi que des coûts des aliments importés. La conjugaison entre prix élevés des denrées alimentaires et mauvaises récoltes a engendré une forte restriction de l'accès à et de la disponibilité des aliments, une hausse des besoins en aide alimentaire et une augmentation des taux de malnutrition qui se traduit par des niveaux élevés de retard de croissance dans certaines régions du Madagascar, du Malawi et du Mozambique. Le Lesotho, le Swaziland et le Zimbabwe ont été les pays plus touchés par les sécheresses associées au phénomène El Niño. L'insécurité alimentaire s'est également aggravée en Angola, au Botswana, en Namibie, en Afrique du Sud et en Zambie où la crise a pu être évitée grâce à des capacités nationales plus solides pour répondre aux chocs.
Dans ce contexte, et dans le Grand sud de Madagascar, les estimations de fsin-secretariat@wfp.orgeffectuées en septembre 2016 indiquent que 840 000 personnes (soit 6 pour cent de la population locale) se trouvaient en phase 3 Crise ou 4 Urgence de l'IPC. Un autre groupe de 528 000 personnes se trouvait en phase 2 Sous pression. Dans les districts de Tsihombe, Ampanihy et Beloha, les taux de malnutrition aiguë globale ont été classifiés dans la catégorie Grave ou Alerte. La sécheresse résultant du phénomène El Niño a été le principal facteur de causalité de l'insécurité alimentaire récente. La production des ménages a été décimée et les stocks ont été épuisés bien avant les échéances habituelles. La situation a également été exacerbée par la hausse des prix des denrées alimentaires qui a obligé 40 pour cent des ménages à recourir à des stratégies de crise

comme la consommation des stocks de semences. L'insécurité alimentaire devrait rester importante dans les régions australes. Toutefois, l'aide alimentaire et des récoltes qui devraient se rapprocher de la moyenne vont permettre d'améliorer la disponibilité de produits alimentaires vers avril et mai 2017. Toutefois, la récupération sera lente en raison de l'épuisement des avoirs et de la réduction des revenus résultant de la crise récente.
http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=58798:insecurite-alimentaire-le-phenomene-el-nino-a-ete-le-principal-facteur-de-causalite&catid=57&Itemid=115

Environnement

la Gentinelle

VOTRE RENDEZ-VOUS ÉCOLOGIQUE

OSMOSe

?uestions à... Edward Kleverlaan de l'International Maritime Organisation

«Éloigner le plus possible les routes maritimes des côtes»

L'océanographe Edward Kleverlaan travaille depuis plus de dix ans pour l'International Maritime Organisation (IMO), spécialisée dans le transport maritime et la pollution provenant des navires. Il dirige la délégation venue à Maurice pour un atelier de travail sur les risques qui pèsent sur le développement maritime de l'ouest de l'océan Indien, qui a pris fin la semaine

Le développement maritime s'accroît, avec un impact non négligeable sur l'écosystème marin. Maurice, comme d'autres îles de l'océan Indien, est vulnérable aux accidents et incidents. Concrètement, comment l'IMO peut-elle agir ?

Il y a différents outils à la portée des pays. L'objectif principal de l'atelier est de faire en sorte que le trafic maritime soit plus sûr, en dépit de son accroissement et que l'environnement marin soit protégé. Il y a des raisons économiques à cela. Par exemple, les plages de Maurice sont un élément essentiel de son attrait touristique. Si vous étiez frappés par une marée noire, les retombées seraient dévastatrices.

Lors de l'atelier, nous allons pouvoir envisager toutes les routes maritimes et les éloigner le plus possible des côtes afin de réduire les risques, par exemple de navires à la dérive. On peut trouver des routes plus sûres pour le transport des marchandises. L'IMO est la seule organisation internationale à agir dans ce secteur.

Il y a quelque mois, le «MV Benita» s'est échoué sur les récifs du Bouchon. Selon certains, il était trop proche des côtes. Il y a aussi eu le «Kha Yang», échoué à St-Brandon par le passé. Ce genre d'accident peut avoir des effets désastreux. Mais il y a un geable. Comment s'en protéger ?

Comme je l'ai dit, notre organisation peut aider à s'assurer que tout type de fret et toute activité majeure restent le plus loin possible des côtes. Aussi, certaines activités doivent maintenir la plus grande distance les unes des autres.

Certaines zones devront à tout prix être évitées, tels des bancs de poissons ou des zones reconnues pour leur biodiversité. De plus, il faut aménager des espaces assez larges autour, afin d'éviter des accidents.

En ce qui concerne le transport et l'exploitation de pétrole, d'autres règlements s'appliquent. Il faudra que les zones de sécurité se soumettent aux règlements internationaux.

Une zone économique exclusive aussi vaste que celle de Maurice crée de gros problèmes liés à la sécurité de la zone, dont la pêche illégale. Quelle est la réponse de l'IMO à cela ?

L'IMO n'agit pas directement contre la pêche illégale. Cela se fait selon d'autres accords. C'est la coordination entre les pays de la région pour faire face à cette activité qui doit être revue, par exemple pour s'assurer que les navires illégaux sont immédiatement identifiés au moment où ils essaient de décharger les prises illégales dans les ports. Les ports de l'Ouest de l'océan Indien doivent s'assurer de cela.



satellitaire. Il est un fait que nombre de navires pilleurs désactivent leurs transpondeurs (*NdlR, émetteur-récepteur répondant automatiquement à un signal extérieur en provenance d'un radar, d'un système de radionavigation, etc.*) pour naviguer incognito. Puis, lorsque ces opérateurs arrivent dans un port de la région, il faut être en mesure de les interpeller en bonne et due forme.

Autre souci : l'apparition d'espèces envahissantes comme la couronne d'épine (*Acanthaster Planci*) qui ravagent les coraux. Les eaux de ballast, qui nace car elles polluent les eaux et causent la prolifération de certaines espèces envahissantes...

Cela fait partie des sujets mis en avant durant l'atelier. Certaines réglementations internationales seront mises en œuvre en septembre, dont certaines en lien direct avec les espèces invasives. Cela devrait réduire les risques.

Ces réglementations vont obliger les navires à avoir un système de nettoyage des eaux de ballast. Maurice a un rôle à jouer dans cette problématique – si votre pays ratifie l'accord, vous pourrez légalement forcer tous les navires pénétrant dans vos eaux à être équipés de système de nettoyage des ballasts et vous pourrez avoir voix au chapitre quant à la manière dont ils vidangent leurs eaux usées et contaminées.

Des accords régionaux existent déjà avec la Commission de l'océan Indien (COI). Sont-ils compris dans le programme ou pas ?

Nous avons déjà travaillé avec la COI et nous voulons réitérer l'expérience pour avoir le meilleur résultat possible. Mais au-delà, Maurice est bien placé et bien équipé pour mettre en route plusieurs projets de développement maritime. Il y a aussi une volonté du gouvernement d'y donner suite. Le pays pourrait servir d'exemple.

MWF FILES

Petit Puffin





Le petit puffin est un oiseau de mer qui se reproduit principalement en Australasie, sur les îles Gough et Tristan da Cunha dans l'océan Atlantique. De petites populations se trouvent sur l'île Saint Paul et autrefois sur l'île Amsterdam, au sud de l'océan Indien. Il se reproduit sur les îles, sur des pentes herbeuses ou parmi la rocaille et sur les falaises côtières, nichées dans des terriers qui ne sont visités que la nuit pour éviter la prédation par les grands goélands.

Long de 25 à 30 cm, le petit puffin a une envergure de 53 à 67 cm. Le plumage du dessus est noir ardoisé. Les côtés de la face, le dessous, le cou et le dessous des ailes sont blancs. La queue est courte, le bec est gris noir et les pattes sont gris bleu. Cet oiseau fréquente les prairies subantarctiques et tempérées, les milieux marins, les zones côtières, les rivages marins rocheux y compris les îles rocheuses, falaises marines, et rivages de sable fin ou de galets.

L'oiseau pond généralement un œuf blanc clair, mesurant environ 50 par 35 millimètres. L'œuf est incubé pendant 52 à 58 jours par les deux parents. Ce puffin se nourrit de céphalopodes, poissons et crustacés marins.

Après la saison de nidification, les oiseaux

Les citoyens des Seychelles s'inquiètent du projet hôtelier de la Baie Grand Police

April 18, 2017, By: Daniel Laurence, Betymie Bonnelame et Estelle Peron



Le projet hôtelier de la Baie Grand Police à Takamaka fait partie des 18 nouveaux établissements touristiques exclus du moratoire sur la construction des grands hôtels. (Stan Adam/Facebook)

(Seychelles News Agency) - **Le projet hôtelier de la Baie Grand Police** aux Seychelles est toujours en discussion avec les développeurs, a indiqué le ministère du tourisme suite aux préoccupations soulevées par les résidents sur les réseaux sociaux et au lancement d'une pétition publique pour tenter d'arrêter le développement.

Le ministre du Tourisme des Seychelles, **Maurice Loustau-Lalanne**, a déclaré à la SNA que le gouvernement a tenu compte des préoccupations soulevées par le public sur le projet.

« Alors que nous avons pour objectif le tourisme durable, nous veillons toujours à ce que tout développement touristique après approbation soit conforme à toutes les normes et pratiques requises. Nous avons à la fois la Loi sur la Protection de l'Environnement et la Loi sur la Planification de la Ville et du Pays pour encadrer le développement aux Seychelles », a indiqué Loustau-Lalanne.

Le ministre a ajouté qu'avec les aménagements hôteliers, une **évaluation de l'impact environnemental** de classe 1 est toujours nécessaire et que

le public sera consulté à la fois au stade de la délimitation et au stade de l'évaluation du Rapport EIA. Une évaluation d'impact de classe 1 est réservée aux projets dont les emplacements proposés se situent dans des zones écologiquement sensibles.

Le projet hôtelier de la Baie de Grand Police à Takamaka, un quartier au sud de Mahe, l'île principale, fait partie des 18 nouveaux établissements touristiques exclus du moratoire sur la construction des grands hôtels.

L'annonce de la construction proposée a soulevé des préoccupations du public sur le projet.



L'annonce du projet hôtelier de la Baie Grand Police a soulevé des préoccupations du public sur le projet. (Stan Adam / Facebook) Licence photo: CC-BY

La SNA s'est entretenu avec les citoyens concernés.

Aravinth Pillay a indiqué que les Seychelles sont un pays qui valorise le respect pour son environnement.

« Nous ne pouvons pas laisser le fondement même et l'identité des Seychelles être dépouillés pour un simple gain financier », a déclaré Pillay.

Jacques Pool a déclaré à la SNA que l'Assemblée nationale devait trouver un moyen d'adopter une législation afin de transformer cette zone de beauté naturelle exceptionnelle en un parc national pour la protection.

« Nous devons cela aux générations futures de ce pays », a déclaré Pool.

« C'est un cadeau du ciel », a déclaré Farima Barbier, ajoutant que « certains ont des diamants et de l'or, d'autres du pétrole, mais ce que nous avons est inestimable. Comment une mère peut-elle donner son fils unique à des étrangers? ».

La SNA s'est entretenu avec David Rowat, président de la Société de Conservation Marine des Seychelles, qui a obtenu la permission de faire une évaluation de la biodiversité de Grand Police.

Rowat a déclaré que l'endroit est considéré comme une zone internationale de biodiversité clé (KBA).

« Elle est en fait flanquée de deux autres zones clés de diversité sur les collines des Collines du Sud qui sont actuellement en fusion. La désignation est due au fait qu'il s'agit d'une zone humide d'eau douce dont seulement 10% de celles d'origine survivent actuellement », a indiqué Rowat à la SNA.

Il a déclaré: «En tant que telle, elle abrite les deux espèces de tortues endémiques, en **Danger Critique** et protégées à l'échelle nationale, « Torti Soupap », et constitue une zone d'alimentation potentielle pour les chauves-souris à queue gainée».



La Baie de Grand Police abrite deux espèces de tortue, endémiques, en **Danger Critique** et protégées à l'échelle nationale, 'Torti Soupap' et consitute une zone d'alimentation potentielle pour les chauves-souris à queue gainée. (Stan Adam / Facebook) Licence Photo: CC-BY

Les Seychelles, un groupe de 115 îles dans l'ouest de l'océan Indien, abritent 57 zones de biodiversité internationales exceptionnelles qui doivent être conservées. Son pays voisin l'île Maurice possède 17 KBA.

Rowat a déclaré que, écologiquement parlant, il est difficile d'évaluer ce que le pays perdra car il n'y a pas encore de plan de développement officiel.

Mis à part un grand hôtel, il pense qu'il existe d'autres projets qui pourraient être réalisés afin d'obtenir des avantages économiques pour le pays.

« Il pourrait y avoir un grand avantage à transformer toute la montagne et les zones humides en un parc national, combiner et conserver à la fois les zones de biodiversité terrestre et humide, et la plage, qui est la plus importante pour la nidification des tortues sur Mahe », a déclaré Rowat .

Le député élu à l'Assemblée nationale pour le district de Takamaka, Paul Ernesta, a déclaré qu'il n'est pas contre le développement, mais qu'il défendra le point de vue de ses électeurs.

« Les habitants de Takamaka ont parlé, et il semble qu'ils ne veulent pas que le projet se matérialise », a déclaré Ernesta.

http://www.seychellesnewsagency.com/articles/7130/Les+citoyens+des+Seychelles+s%27inquitent+du+projet+htelier+de+la+Baie+Grand+Police

Economie

Partenariat stratégique Chine – Maurice

Destination l'Afrique

Engager la Chine dans la stratégie africaine de Maurice. Pour marquer le 45ième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et Maurice une nouvelle ère dans les rapports bilatéraux se dessine. Avec pour perspective l'Afrique.

Le ministère des Affaires étrangères a organisé jeudi une session de travail avec une délégation de haut niveau du gouvernement chinois pour explorer des pistes nouvelles de coopération. Le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, a fait ressortir que la qualité des relations sino-mauriciennes facilitent et encouragent la mise en œuvre d'initiatives encore plus ambitieuses pour l'avancement des intérêts communs des deux pays. La délégation du gouvernement chinois était dirigée par la Special Representative of the Chinese Government on African Affairs, Xu Jinghu.

Le chef de la diplomatie a, d'emblée, salué la volonté de la Chine d'être aux côtés de Maurice, même dans des moments difficiles, et d'avoir contribué au développement socioéconomique du pays au fil des décennies. Le ministre a aussi rendu un hommage aux membres de la communauté sino-mauricienne pour leur apport à la prospérité nationale. Il a, par ailleurs, dit son appréciation du travail accompli par l'ambassadeur de Chine à Maurice, Li Li, dont le mandat arrive à son terme.

De grands chantiers de coopération économique sont en gestation. Maurice et la Chine se penchent sur la mise en place d'une zone de libre-échanges. Avec cette possibilité, de nouvelles avenues sont envisageables dans l'optique du marché africain.

La Chine peut, en effet, s'appuyer sur l'appartenance de Maurice aux organisations telles que la COMESA, la SADC, la COI et éventuellement de la Zone d'échanges tripartite (COMESA, SADC, East African Community) pour toucher les marchés des pays de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est, soit un immense marché de quelques 650 millions de consommateurs.

Le ministre Lutchmeenaraidoo soutient que les entreprises chinoises pourront utiliser les facilités de port franc à Maurice comme base de valeur ajoutée à leurs produits et les réexporter dans des conditions favorables vers ces pays.

La Chine est, par ailleurs, très pertinente à la stratégie mauricienne de mise en place de zones économiques spéciales dans des pays ciblés tels, le Ghana, le Sénégal et Madagascar. Les investisseurs chinois trouveront dans la panoplie d'instruments que Maurice propose – des accords



gouvernement à gouvernement, SPV financiers, etc. – une avenue forte attrayante pour mobiliser des investissements dans ces nouveaux pôles d'activité économique.

Les investisseurs chinois sont encouragés à utiliser le centre financier de Maurice pour leurs opérations africaines. Cette tendance prend de l'ampleur. Le ministre des Affaires étrangères a réitéré son souhait pour que la Bank of China qui s'est implantée à Maurice utilise la juridiction mauricienne comme un « clearing house » des transactions en Renminbi sur le continent africain.

Ces questions ont été abordées lors des réunions de travail au ministère des Affaires étrangères avec des investisseurs chinois. Le ministre des Affaires étrangères dirige une mission à Beijing vers la mi-mai. Des réunions de prospection avec des opérateurs chinois y auront lieu afin de donner forme à cet ambitieux projet de partenariat stratégique.
Maurice compte, par ailleurs, solliciter l'expertise de la Chine dans les domaines de la médicine traditionnelle et de la gastronomie en vue de consolider ses atouts dans l'industrie du tourisme.

L'express du 19/04/2017

POUR UNE PLATEFORME DE SUIVI PERMANENTE

MALGRÉ les bonnes intentions et les projets qui ont émergé jusqu'ici, Raj Mohabeer, chargé de Mission au sein de la Commission de l'océan Indien (COI), fait ressortir que ces évènements ponctuels tels que les rencontres Maurice-Réunion ont le potentiel de catalyser de manière significative le partenariat entre nos deux îles. Toutefois, il pense qu'il faudrait instituer «*une plateforme permanente entre Maurice et La Réunion qui réunirait tous les acteurs du privé, les organisations et les institutions publiques impliquées dans le partenariat économique entre les îles afin que le dialogue continue après les rencontres*».

C'est, d'ailleurs, une des propositions qu'il a formulées lors de ces rencontres. Cette plateforme servirait aussi à faire le suivi des actions d'accompagnement des projets, élément important si les pays partenaires souhaitent que les intentions se traduisent par des faits. À la question de savoir si la COI pourrait héberger cette plateforme, Raj Mohabeer rappelle que cette décision revient aux États dans la mesure où les parties prenantes en expriment le besoin.

Le defiquotidien du 19/04/2017



RÉGION

Maurice/Réunion : plateforme commune pour l'Afrique

La Réunion et Maurice peuvent constituer une plateforme commune pour chercher de la croissance en Afrique. C'est l'orientation principale de la 5e rencontre Réunion/Maurice sur le Développement durable et le financement de projets, qui s'est déroulée les 13 et 14 avril à Saint-Denis en présence d'une délégation mauricienne de 50 chefs d'entreprises et institutionnels ainsi qu'une centaine de Réunionnais.

Le président du Board of Investment (BoI), Gérard Sanspeur et Gilles Couapel, président du Club Export, ont partagé le même avis sur le positionnement des deux îles quand au potentiel économique que représente le continent.

« Dans le but d'élargir sa base économique et de renforcer les liens avec l'Afrique, le gouvernement mauricien développe des zones économiques spéciales au Ghana, au Sénégal et à Madagascar afin d'avoir plus de possibilités. La position géostratégique de nos îles peut être une plateforme de choix pour structurer les investissements en Afrique », a souligné Gérard Sanspeur lors de cette rencontre.

Développement durable

Gilles Couapel, président du Club Export, s'est félicité de la longévité de ces rencontres sur le développement durable. *« Après l'innovation, les biotechnologies et les smart cities, le thème du financement de projets vers l'Afrique donne une perspective aux entreprises de nos deux îles. Aller ensemble attaquer le continent africain, marché à forte croissance, demandeur de savoir-faire et de qualité, est un défi que nous pouvons relever. D'une part grâce à l'ouverture de Maurice à l'international et sa position boursière, d'autre part grâce à l'excellence de la R&D de La Réunion et aux normes européennes de nos produits et services »*, a-t-déclaré. Il a d'ailleurs proposé qu'à l'instar du modèle des Iles Vanille, on peut créer un label économique régional.

Le président du BoI a aussi trouvé impératif de créer une synergie pour améliorer la coopération régionale et institutionnelle pour soutenir et accélérer le développement socio-économique de deux îles afin d'atténuer les effets de la situation incertaine de l'économie mondiale, incluant le Brexit.

V.A.

Culture

Al-watwan

Art sous-régional à Maurice : Zainou reçoit les félicitations du secrétaire de la Coi pour sa prestation

20/04/2017 | Nassila Ben Ali



La résidence internationale de l'association «pARTtage» s'est tenue à Flic-en-Flac, à Maurice, du 1er au 15 avril dernier. Plus de trente artistes internationaux et de la sous-région issus de dix-neuf pays, dont le Comorien Zain El Abidine Mohamed Ali alias Picasso, ont participé, deux semaines durant, à des activités d'échanges qui ont abouti à une exposition, à l'Institut français Charles Baudelaire de Maurice, de tous les artistes invités.

Cette exposition se déroulait autour des trois thèmes que sont «identité», «migration» et «appartenance». Il s'agissait, selon l'artiste comorien, «d'aborder artistiquement ses sujets et de réaliser des créations individuelles à travers des tableaux et installations artistiques».

Zain El Abidine a abordé la question des mouvements humains entre les îles de l'archipel des Comores, spécialement entre les trois îles, d'une part, et la quatrième île comorienne occupée, Mayotte, d'autre part. Il s'est servi, comme matière, de papier mâché, de bois, de contreplaqué,

de tôle rouillée et des feuilles et recouru à l'image d'oiseau migratoire pour, explique-t-il, «symboliser les hommes mais aussi la liberté, un tronc d'arbre pour les Comores».

Zain El Abidine rappelle, en outre, que son tableau a pris en compte la question de la protection de l'environnement à travers la récupération, sa technique habituelle.

«Chaleureuses» félicitations

Invité par les organisateurs de cette résidence, le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (Coi), le Comorien Hamada Madi Bolero, avait tenu à féliciter Picasso pour sa participation à ce grand rendez-vous artistique et pour son tableau «très réussi». «Quelle agréable surprise de rencontrer ou même de se heurter à un jeune compatriote dans l'exposition à Maurice. La fierté et la joie m'ont envahi. Comme nos Cœlacanthes, tu nous as honorés. Merci», a déclaré le secrétaire général.

Pour sa part, le consul honoraire de l'Union des Comores à Port-Louis a adressé ses «chaleureuses» félicitations à Zaïnou qui, selon lui, a fait honneur aux Comores. «Je suis impressionné par le beau travail de sa présentation qui a émerveillé tout le monde. Félicitations mon cher Zaïnou El Abidine Ali car tu seras un grand dans l'archipel des Comores, incha allah», a lancé Sulliman Tagaully.

Cette résidence a permis à Zaïnou d'acquérir beaucoup d'expériences, particulièrement en matière de recyclage, cette technique à laquelle il compte recourir dans ses prochains travaux.

Pour l'heure, il a tenu à «remercier le Festival d'arts contemporains (Fac), Sitti Thuraya Daoud, le directeur de l'association pARTage, Krishna Luchoomun dont l'accompagnement a été précieux». L'artiste a, enfin, appelé le ministère comorien de la Culture et des Arts «à prendre ses responsabilités».

http://alwatwan.net/culture/zainou-re%C3%A7oit-les-f%C3%A9licitations-du-secr%C3%A9taire-de-la-coi-pour-sa-prestation.html